

M. Hortefeux, les "anti-racistes" vous ont fait condamner, et vous leur confiez encore des missions ?

Lettre ouverte à Brice Hortefeux, ministre de l'Intérieur, J'ai appris que vous avez signé avec la Licra (Ligue contre le racisme et l'antisémitisme) une convention de coopération dans la lutte contre les dérives racistes sur l'Internet et que, par ailleurs, la conduite d'un observatoire du racisme serait prochainement confiée au Cran (Conseil représentatif des associations noires de France).

D'abord, je m'étonne et je m'indigne de voir pareilles missions confiées à des associations militantes, dont on se demande à quel titre et au nom de quelles compétences elles pourraient être habilitées à trancher sur ce qui est raciste ou ne l'est pas !

Dans un pays où le racisme anti-blanc est nié ou occulté, où les rappeurs et le P.I.R peuvent en toute impunité « niquer la France », menacer, insulter les « sous-chiens » et appeler à la violence contre eux, choisir comme observatoire du racisme le Cran -qui affiche son communautarisme dans sa dénomination même (avec l'adjectif « noires ») – cela paraît une plaisanterie de mauvais goût... A moins, bien sûr, qu'il ne s'agisse pas de traquer le Racisme avec un grand R -dessein fort louable-, mais uniquement les manifestations de racisme à l'encontre de certaines communautés -dessein beaucoup moins louable, qui ressortit du « deux poids, deux mesures », souvent à l'œuvre dans notre pays et dont j'aurais une kyrielle d'exemples à citer...

Vous avez fait vous-même, vous un ministre, l'expérience d'une condamnation pour injures raciales, pour quelques mots qui vous ont échappé en Auvergne –ce qui vous a valu 750 euros

d'amende, 2000 euros de dommages et intérêts, et le versement de 3588 euros au MRAP.

Je suppose que vous n'êtes pas raciste (en effet, je pense que vous ne seriez pas au gouvernement si vous l'étiez !) : et pourtant, vous avez été traîné en justice par l'une des officines « droit-de-l'hommistes » acharnées à traquer le moindre dérapage ! Et je trouve aussi paradoxal que consternant que votre « mésaventure » judiciaire vous incite à imposer à vos compatriotes encore plus de chasse aux sorcières, encore plus d'inquisition, encore plus de traque du politiquement incorrect, alors que vous savez -pour l'avoir vécu- que tout propos peut être déformé et interprété de manière tendancieuse !

Ensuite, je m'étonne et je m'indigne de ce que sous-entendent ces mesures, car elles montrent du doigt le peuple français, en le désignant comme « raciste » et « xénophobe ». Or, vous savez très bien qu'il n'en est rien, la France étant traditionnellement une terre d'accueil.

Non, Monsieur Hortefeux, les « sous-chiens » ne sont pas racistes, ne sont pas xénophobes (ils accueillent aujourd'hui maghrébins, turcs et africains, comme ils ont accueilli hier italiens, espagnols, polonais, portugais), mais il se trouve que beaucoup d'entre eux -et de plus en plus- sont « islamophobes ».

Etre « islamophobe », ce n'est pas être raciste : c'est redouter les effets d'une idéologie politico-religieuse qui affirme la supériorité de l'islam sur les autres religions, des musulmans sur les non-musulmans, de l'homme sur la femme ; qui condamne à l'amputation le voleur, à la lapidation l'adultère, à la pendaison l'homosexuel ; qui invite à la guerre sainte contre les mécréants et prêche la haine des juifs, en promettant l'assassinat des derniers d'entre eux au jour du Jugement dernier ; qui interdit l'apostasie sous peine de mort ; qui refuse le mariage d'une musulmane avec un non-musulman, sauf s'il se convertit à l'islam ; qui se donne pour mission d'imposer Allah comme unique dieu sur la terre entière, etc ...

Les « islamophobes » ne remettent nullement en question la liberté de culte et de conscience de leurs concitoyens musulmans, mais ils refusent légitimement, parce qu'ils aiment la France, l'islamisation de leur pays -l'islam étant (et vous le savez !) bien plus qu'une religion.

Allez-vous prétendre que les « islamophobes » ont tort de ne pas adhérer à la Charia, telle que la définissent Coran et Hadiths, alors qu'elle est en totale contradiction avec les valeurs de tolérance, de liberté et d'égalité qui sont jusqu'à présent les nôtres ou, pour le dire comme la Cour Européenne des Droits de l'Homme, alors qu'elle est incompatible avec les principes démocratiques ? Allez-vous prétendre que les « islamophobes » ont tort de ne pas approuver l'assemblée générale des Nations Unies, qui vient honteusement -sous la pression de l'OIC (Organisation de la Conférence islamique)- d'adopter un « amendement retirant la préférence sexuelle des motifs de condamnation des exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires », ce qui revient à ne plus considérer comme injustifié de tuer un homosexuel seulement parce qu'il est homosexuel ?

Non, vous ne le pouvez pas ! Sinon, vous renieriez les valeurs qui sont celles de la France depuis les Lumières et au nom desquelles la classe politique devrait exiger que l'islam implanté sur notre sol retranche de ses livres sacrés tous les passages qui posent un réel problème en démocratie... Mais il faudrait un courage qui vous fait défaut, à vous, ainsi qu'aux membres du gouvernement, aux élus et au Président de la République !

Alors, aidés des journalistes, vous tous avez trouvé la parade ! Vous vous ingéniez -à droite comme à gauche- à faire sciemment l'amalgame entre « racisme » et « islamophobie », contre toute raison et malgré le sens précis de ces deux mots. C'est le meilleur moyen que vous avez trouvé, en faisant fi de l'avenir des générations suivantes, pour couper court au débat et mettre un terme à l'examen critique de la religion de Mahomet...

Et on peut dès lors légitimement s'inquiéter des mesures que

vous prenez, Monsieur Hortefeux !

J'y vois, moi, la mise en place d'une police de la pensée dont la tâche sera en fait, sous couvert d'un « noble » antiracisme, de restaurer officieusement le délit de blasphème, ou plutôt de reconnaître le délit de blasphème contre l'islam (exigé par l'OCI). Car il est aisé de constater déjà que, si l'anticléricalisme et la haine du christianisme peuvent s'exprimer en toute quiétude, la moindre critique de l'islam entraîne une indignation théâtrale et un lynchage médiatique contre celui qui l'a proférée -et cela dans la France de Voltaire, le pourfendeur de l'Infâme !

Quand un gouvernement entend confisquer ainsi une des libertés essentielles, celle d'opinion et d'expression, peut-on encore parler de démocratie ? Non !

Pour que cesse ce mensonge, il devient urgent de retrancher officiellement de notre Constitution l'article 19 de la Déclaration des droits de l'homme, que vous voulez insidieusement restreindre ou abroger, et que je vous rappelle pour mémoire :

« Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit. »

Ainsi le peuple français saura-t-il la vérité : que nous sommes citoyens d'un pays où désormais, il nous est interdit de penser par nous-mêmes et d'émettre la moindre opinion personnelle sur certains sujets, décrétés tabous par une censure digne du Grand Siècle.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, mes respectueuses salutations.

Chantal Macaire